

I. DESCRIPTION DU MILIEU D'ACCUEIL

1. Type de garde et contexte institutionnel

La maison d'enfants Les P'tits Moineaux est constituée en asbl dont les statuts ont été déposés le 22 mai 2012; elle est représentée par le conseil d'administration qui délègue la gestion à la directrice, HORS Floriane. La directrice est responsable de l'accueil et de l'organisation de la maison d'enfants. L'assemblée générale a lieu au cours du premier trimestre de chaque année. Les statuts peuvent être consultés sur demande. La maison n'est pas subventionnée mais est autorisée par l'O.N.E. (Office de la naissance et de l'enfance) à accueillir 14 enfants ETP (équivalent temps plein) de 0 à 6 ans chaque jour c'est-à-dire qu'un contrôle et un accompagnement sont organisés par l'O.N.E. sur base de la règlementation et du code de qualité.

L'ambiance aux P'tits Moineaux se veut conviviale : la maison d'enfants est située au cœur du village ; les enfants sont peu nombreux ; le groupe est vertical, le local de vie est lumineux et ouvre sur le jardin.

2. Horaire d'accueil

Les P'tits Moineaux ouvre à 7 h 15 et ferme à 18 h. Les P'tits Moineaux ferme les week-end et jours fériés ; d'autres périodes de fermeture annuelle peuvent être prévues.. Il peut être prévu également une journée de formation par année.. L'agenda de fermeture est présenté aux parents en début d'année civile.

3. Encadrement

Les personnes qui collaborent à l'épanouissement des enfants sont les suivantes :

A. La directrice; elle veille à la qualité de l'accueil, assure l'organisation générale et la gestion quotidienne. Elle développe les premiers moments avec les familles et l'enfant et écoute leurs préoccupations. Elle soutient l'équipe (développement des compétences en communication, actualisation des connaissances à propos du jeune enfant, mise en œuvre de moments de réunion d'équipe et d'expression, de remise en question des pratiques professionnelles, gestion du personnel et organisation des formations obligatoires) afin de recentrer ses préoccupations autour de la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

B. Les puéricultrices qualifiées. L'équipe est composée de quatre puéricultrices. Elles accueillent enfants et parents, subviennent aux besoins des enfants et assurent une présence sécurisante auprès d'eux. L'encadrement requiert une puéricultrice minimum pour 7 enfants présents.

C. Il est possible que des stagiaires soient accueillis dans la maison d'enfants. Ils sont encadrés par l'équipe et supervisés par un professeur de stage. La maison d'enfants veille à s'assurer de la cohérence entre son projet d'accueil et les attentes de l'institution de formation. L'accueil fait l'objet d'une concertation au sein de l'équipe (nombre, durée, nature des tâches confiées ...) ainsi que d'une évaluation régulière.

D. Des volontaires : des personnes (sous certaines conditions) pourraient bénévolement être ressources pour la maison d'enfants. Ces bénévoles viennent en soutien aux puéricultrices pour des tâches bien définies.

E. Il peut être recouru également au personnel A.L.E. (nettoyage, préparation des repas).

F. Des personnes spécialisées peuvent se trouver en milieu d'accueil pour des missions bien spécifiques (ex : kiné, ergo, service d'aide précoce, Badiane ...)

Le Personnel est tenu au devoir de discrétion et prend un temps de réflexion constructif à ce sujet, en équipe ; il ne peut partager ses informations que lorsque l'ajustement de l'accueil de l'enfant le requiert, et seulement avec d'autres professionnels tenus également au devoir de discrétion.

II. PROJET ÉDUCATIF

1. Type d'enfants accueillis

La maison se veut ouverte à tous les enfants.

En principe les enfants du personnel ne peuvent être accueillis.

Un enfant porteur d'un handicap est accueilli en vue de favoriser son intégration dans le respect de ses différences pour autant que nous soyons capables, dans la limite de nos moyens, de répondre à tous ses besoins.

2. Au centre : l'enfant

L'enfant est toujours placé au cœur de notre réflexion.

a. Sa sécurité affective

L'enfant a avant tout besoin de **sécurité affective**, celle-ci est la base de son développement ; sa sécurité se construit principalement dans le lien avec ses parents.

La séparation doit avoir été préparée et un **temps de familiarisation** est indispensable pour chaque enfant, quel que soit son âge, la place dans la fratrie, l'urgence de l'accueil, la proximité de l'équipe avec les parents. Une fiche de renseignements est complétée à ce moment.

L'organisation de la familiarisation est convenue avec les puéricultrices au moment de la confirmation de la date d'entrée de votre enfant et est ajustée en fonction des manifestations de l'enfant, de sa famille et de la perception des professionnels.

De même le professionnel annonce tout départ d'enfants, personnel, stagiaire, aux enfants.

Aux *P'tits Moineaux*, nous tâchons de mettre en place les conditions qui assurent chez l'enfant un **vécu de continuité**.

1. La **permanence** des puéricultrices qui installent des moments privilégiés avec chacun de manière particulière, et ce, dès son arrivée et jusqu'à son départ.
2. Une **cohérence** dans les attitudes et les interventions des puéricultrices, en respectant les habitudes et le rythme de chaque enfant. Un rituel lors des départs et moments particuliers est mis en place.
3. Des rites sécurisants sont installés progressivement selon l'âge et les besoins de l'enfant.

b. Sa santé

La maison d'enfants veille à garantir les conditions de bonne santé et de vie saine. Le régime alimentaire de chacun est respecté ; les menus sont prévus à l'avance sur base des recommandations de l'O.N.E. et affichés. Les **repas** sont donnés à la demande aux bébés tandis que nous adaptons l'heure des repas au rythme des plus grands. Dans la mesure du possible, les aliments proposés à l'enfant sont biologiques." Nous ne forçons jamais un enfant à manger ; par contre nous l'invitons toujours à goûter et découvrir de nouvelles saveurs.

Les enfants **dorment** à l'étage, selon leurs besoins et en respectant leurs habitudes, avec surveillance régulière.

Pour renforcer les **défenses naturelles** de l'enfant, nous évitons de surchauffer, aérons régulièrement, sortons dès que la météo nous le permet, dans le jardin ou en promenade en prenant soin d'habiller les enfants en fonction de la température extérieure et même si l'enfant est enrhumé.

La crèche respecte les normes de sécurité des pompiers qui effectuent un contrôle tous les cinq ans, ainsi que les normes Afssa.

Consultations O.N.E. : voir «Règlement d'ordre intérieur».

c. Son activité

Nous **privilégions les expériences enfantines** sécurisées physiquement et psychiquement, à l'intérieur de la maison d'enfants et à l'extérieur. La sécurité est assurée de par le choix du mobilier, jeux, matériel proposé, de l'organisation de l'espace, et toujours en présence du professionnel disponible et observant

Nous laissons l'enfant poursuivre ses activités en cours,. Nous privilégions la liberté de mouvements : nous ne mettons pas **un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même** (ex : positions assise).

Proposition d'activité : Aux *P'tits Moineaux*, nous avons fait le choix de proposer chaque jour une activité à laquelle les enfants ont libre accès, comme le jeu de ballons, le « moment-musique », l'histoire contée, la matière à sentir, goûter, la promenade... Ces activités sont amenées à se répéter régulièrement.

L'aménagement de l'espace et le matériel permet l'épanouissement : deux espaces « jeux », un espace « repas », un espace extérieur sécurisé permettant la découverte de divers matériaux naturels (sable, verdure) ou de mobiles ludiques.

d. Son autonomie et sa socialisation

Lorsqu'il se sent en **sécurité affective**, l'enfant est capable d'initiatives ; il va, de lui-même, aller à la rencontre de l'univers de son propre corps et des choses, et des autres progressivement. Dès les premiers moments de son entrée dans la maison d'enfants, les professionnels veillent à personnaliser l'accueil de l'enfant et sa prise en charge.

Dans un processus d'écoute et d'échanges affectifs avec les puéricultrices, l'enfant peut **exprimer ses choix**, ses goûts ; il a accès aux jeux en nombre suffisant et a le choix de ceux-ci.

Les changements importants, type nourriture, (ex repas à la cuiller) sont à initier dans la famille. L'évolution est à réfléchir en collaboration. Il doit y avoir cohérence entre ce qu'il se passe à la maison et ce qu'il se passe en milieu d'accueil. Comme exemple, l'acquisition du **contrôle des sphincters** est une des facettes du développement de l'enfant. Aux *P'tits Moineaux*, le groupe vertical stimule l'imitation ; l'accès facile aux petits pots permet de respecter le rythme de chacun. Le professionnel encourage l'enfant à l'utiliser en évoquant son bien-être, mais sans excès.

3. Rôle des puéricultrices

Chaque puéricultrice devient progressivement une personne signifiante pour l'enfant, lui prête une attention particulière et personnelle, s'engage dans cette relation, sans toutefois privilégier un enfant plus qu'un autre, sans qu'un lien devienne exclusif ... Bref, une relation affectueuse mais de type *professionnel*. La puéricultrice n'impose pas des exigences mais **montre de l'intérêt** pour tout ce dont l'enfant est capable de faire par lui-même. Accueillir la petite enfance nécessite **professionnalisme**. Dans l'horaire de travail sont donc prévues des réunions d'équipe et des heures de formation obligatoires.

4. Les parents

La directrice est à leur entière disposition pour les rencontrer aux jour et heure du rendez-vous fixé ; les professionnels rencontrent les familles dans le souci commun du bien-être des enfants. L'accueil au quotidien des parents est prévu dans la pièce spécifique d'accueil et permet les échanges à propos de ce que l'enfant vit dans les deux lieux de vie.

L'équipe des *P'tits Moineaux* tient à associer très étroitement les parents dans l'accueil de leur enfant et à installer avec eux des relations privilégiées dans un souci de transparence et de complémentarité.

Même si les pratiques éducatives sont différentes à la maison et aux *P'tits Moineaux*, il est indispensable qu'il y ait **respect** des compétences réciproques et pratiques et **acceptation** des différences afin que l'enfant les vive harmonieusement. C'est pourquoi nous invitons les parents à prendre le temps de lire le projet d'accueil ; nous souhaitons que celui-ci soit source de dialogue ; nous trouvons important que l'arrivée de l'enfant aux *P'tits Moineaux* soit bien préparée avec lui à la maison et que les temps de familiarisation soient respectés tels que prévus ; dans le courant du premier semestre de chaque année est organisée par l'ensemble des professionnels, une rencontre à laquelle tous les parents sont invités. Un repas et/ou une soirée dans une ambiance conviviale sont également prévus dans l'année.

S'il existe trop d'oppositions entre les pratiques ou la philosophie familiale et celles des *P'tits Moineaux*, chacun a la possibilité de mettre fin au contrat d'accueil, pour le bien de l'enfant.

5. Insertion dans le quartier

Les P'tits Moineaux a l'avantage de se situer dans un quartier calme, tout en étant proche de la ligne Sncb Namur Ciney (avec arrêt à 500 m), de la N4 et de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg.

L'insertion dans le village se fait de par l'éventuelle coopération avec l'école maternelle toute proche (1^{ère} année) : également de par l'achat de produits locaux, mais aussi de par les priorités, lors des inscriptions, des enfants qui habitent Hamois ou dont les parents y travaillent.